



Propos abusifs en centre dentaire

Par Abcd53

Bonjour,

Il y'a quelque jours il m'est arrivé un incident au travail, je suis assistante dentaire en centre, je vous remets le contexte en bref, et j'aimerais connaître les démarches suite à cet incident.

Je suis donc assistante dentaire en centre, j'étais en soin avec un praticien,

Le praticien en début de soin a demandé au patient comment se passé les « amours », le patient a expliqué ses petites histoires disant qu'il ne trouvait pas de femme à marier, la consultation s'est ensuite déroulée, et à la fin de celle-ci le patient a demandé au praticien tout en me regardant « et elle, elle est mariée ? »

Le praticien en rigolant a répondu « non elle on y touche pas, elle est mariée, à deux enfants, puis de toute façon elle n'est plus vierge elle ne vaut plus rien »

Mal à l'aise je n'ai absolument rien répondu, j'ai était en parler directement au assistante dentaire référents, à mon responsable, et fait un mail à la responsable régional. Une sanction va être appliquée, certainement un avertissement, mais j'ai entendu dire que le praticien ne voulait pas le signer se disant innocent et n'avoir jamais dit de telles propos, je souligne que ce n'est pas la première fois qu'il a des propos désobligeant envers les femmes. Comme par exemple, d'après lui les femmes portant jupes et décolleté « c'est normal si elles se font violer »

Depuis cette incident, il ne s'est pas excusé, ne m'a adressé aucune parole, et ne manque pas d'expliquer aux autres collègues cette histoire, insinuant que je mens (mise à part les responsables je n'est pas parlé de cette histoire à mes collègues)

D'avance merci pour vos réponses,
Bonne journée

Par jpgroussard

Bonjour,

allez chercher le patient qui a assisté (et participé) à cet événement et demandez-lui un témoignage. Portez plainte contre le praticien ! Par les temps qui courent tout sera fait pour que vous gagniez.

Cela étant donné, il faut savoir que si au travail les histoires sexistes ou sexuelles sont interdites, c'est également interdit de parler foot, vacances, voitures ou absolument tout ce qui ne touche pas au travail.

Et surtout, lorsqu'une personne est très sensible et assiste à ce genre de discussion ("amours") elle se doit d'intervenir dès le début et de couper court et non pas uniquement lorsque ça la touche personnellement.

Cdt

Par Abcd53

Malheureusement le patient était âgé de plus de 70 ans et ne parlait pas très bien le français?

Mais merci pour votre retour

Par jpgroussard

Abcd,

âgé ou pas, parlant français ou pas, la justice s'en fout. Elle va chercher un interprète et ira dans votre sens et vous aller gagner. Si vous voulez que le praticien paye il faut chercher au bon endroit.

Je tiens à préciser que même ce monsieur âgé et qui parle mal notre langue a eu, tout en vous regardant, des propos déplacés à connotation sexuelle (et condamnables d'après notre gouvernement) à votre égard et pourtant vous n'avez pas réagi. Pourquoi ?

Cela étant donné et je vous l'accorde, une même femme peut réagir différemment à une même blague faites par deux hommes différents en fonction de la sympathie ou antipathie qu'elle a vis à vis de ces deux hommes. Et de la même manière, elle peut demander que l'un soit puni et l'autre non.

Pour en finir, la blague avec la femme qui n'est plus vierge est vieille comme le monde. Il fut même une époque où les "vieilles" d'aujourd'hui (jeune filles à l'époque) répondaient en rigolant quelque chose avec vierge dans les nar...nes et les or...illes. Et on allait manger tous ensemble à midi et on continuait à rigoler. Il y en a même qui sont encore ensemble avec des enfants et petits-enfants.

Mais bon, vous vivez une autre époque, faites ce que vous avez à faire !

Cdlt

Par Abcd53

Je ne veux pas de « paiement » mais juste du respect, je trouve simplement ça rabaissant et tellement déplacé?

Par LaChaumerande

Bonjour

Je comprends votre indignation, mais pour cette fois-ci, je crains pour vous que ce ne soit une cause perdue étant donné les circonstances, patient âgé plus ou moins francophone et plutôt moins que plus apparemment.

Le praticien reste dans la "culture du viol" j'en suis navrée pour vous.

Cela étant donné, il faut savoir que si au travail les histoires sexistes ou sexuelles sont interdites, c'est également interdit de parler foot, vacances, voitures ou absolument tout ce qui ne touche pas au travail.

D'où tenez-vous ça ? Pendant mes pauses travail, je ne parlais pas uniquement de boulot avec mes collègues, mais de temps qu'il fait, de nos familles et certains discutaient même de foot !

Cela étant donné et je vous l'accorde, une même femme peut réagir différemment à une même blague faites par deux hommes différents en fonction de la sympathie ou antipathie qu'elle a vis à vis de ces deux hommes. Et de la même manière, elle peut demander que l'un soit puni et l'autre non.

Rien à voir. Qu'une femme accepte ou pas, c'est interdit.

Abcd53, avez-vous la possibilité de dire à votre employeur que vous ne tolérez plus ses propos intolérables, pouvez-vous vous rapprocher d'une asso, je ne sais pas si l'inspection du travail pourrait avoir une réponse.

Par kang74

Bonjour

Il n'y a pas à faire de débat sur ce qui est du sexisme ou pas .

L'employeur (que je n'ai pas clairement identifié) est responsable de la santé et de la sécurité de ses employés .

Bien évidemment travailler dans ce genre d'ambiance peut nuire à la santé et à sécurité de l'employé .

Mais dans le contexte de votre emploi,je ne vois pas bien ce que vous comptez avoir, vu que vous êtes seule avec lui .

Si votre santé vous empêche de travailler avec lui, s'il n'y a pas possibilité d'assister une autre personne, notamment si c'est lui votre employeur, ben on se dirigera au mieux vers un licenciement pour inaptitude .

Donc vous pouvez dans un premier temps en parler à la medecine du travail .

JPgroussard, oui fut un temps on brûlait les femmes parce qu'on les pensait sorcières et on avait le droit de cuissage .

Et l'actualité le confirme tous les jours avec le nombre de féminicides, oui effectivement, certaines femmes pensent ne pas mériter de se faire respecter, en n'étant pas objectifiées .

Ce pourquoi il existe un cadre légal .